
PROVINCE DE QUÉBEC43^E LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 4 AVRIL 2023

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 4 avril 2023*

Aujourd'hui, à onze heures dix, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

- n^o 3 Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.